

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-huit octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG
ABSENTS : Gérald GIBAUD
EXCUSES : Séverine CELLE
SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Augmentation des charges des locataires

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal, que suite à un recalculation des frais de chauffage et d'eau, il conviendrait d'augmenter les charges des locataires à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'augmentation des charges des locataires des appartements situés au-dessus de la mairie et des appartements situés Rue de la Croisette **à partir du 1^{er} janvier 2026**,
- **Fixe** le montant de cette augmentation à **50 €** (cinquante euros) par mois,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour appliquer cette augmentation.

Fait et délibéré en Mairie
le 7 novembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251107-25_11_002-DE
Reçu le 13/11/2025